

DÉPLACEMENTS INNOVANTS DANS LE PARC DES VOLCANS D'Auvergne

- > Ligne de covoiturage Rochefort - Clermont
- > Challenge Mobilité régional

➤ Communiqué de presse | 6 avril 2018

Le syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne s'est engagé à lutter contre le réchauffement climatique. En zone de montagne, plus de 60% des émissions de gaz à effet de serre sont dues aux transports. Afin d'en réduire l'impact, le Parc agit avec 2 opérations en cours : création avec le SMTC-AC* d'une ligne de covoiturage innovant testée fin 2018 sur la ligne Rochefort-Montagne / Clermont-Ferrand et l'accompagnement du Challenge Mobilité régional sur le territoire du Parc.

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports, il s'agit d'abord de **faire évoluer les habitudes d'utilisation de la voiture individuelle et notamment de partager son usage**. Pour cela, la ligne de covoiturage spontané Rochefort-Clermont représentera un aménagement structurant pour de nouvelles pratiques. Le volet sensibilisation sera particulièrement mis en avant auprès des actifs du territoire à l'occasion du Challenge mobilité.

➤ Covoiturage spontané : création d'une ligne test 'Rochefort-Montagne-Clermont-Ferrand'

Qu'est-ce que le covoiturage spontané ?

C'est un service instantané de mise en relation entre passagers et conducteurs, **sans réservation préalable**. Sur des arrêts identifiés, par l'intermédiaire de bornes, le passager enregistre sa demande. Des panneaux lumineux situés en amont le signalent en direct aux automobilistes de passage. Un dédommagement est prévu pour le conducteur. Quant au passager, son trajet en covoiturage lui offre un accès au tram et aux bus T2C.



Une opération expérimentale Parc-agglomération

Ce mode innovant de covoiturage sera mis en place sur la ligne Rochefort-Montagne / Clermont-Ferrand. L'objectif est d'utiliser les places disponibles dans les véhicules très nombreux qui circulent sur la RD 2089. C'est un aménagement structurant pour ce secteur à cheval entre ville et campagne. D'autres territoires au niveau national sont également lancés sur des expérimentations de ce type.

Ce projet est en cours de construction et devrait être testé dès cet automne pour une mise en service d'ici la fin d'année 2018. Plusieurs arrêts sont fléchés sur l'itinéraire : Rochefort-Montagne, Massagnettes, Nébouzat, Theix, Romagnat, Ceyrat, Beaumont et Clermont-les Salins. Cette opération est une expérimentation qui fera l'objet de nombreuses mesures d'évaluation afin d'ajuster au mieux son fonctionnement aux besoins des utilisateurs.

Cette action est le résultat du regroupement de deux initiatives locales, l'une portée par le Parc des Volcans d'Auvergne et l'autre par le SMTC-AC*. Associées à Covoiturage Auvergne, ces deux structures ont décidé de s'allier pour inscrire ce projet dans une logique ambitieuse de territoire reliant zones rurales et urbaines, mobilisant des compétences complémentaires et des financements.



SMTC-AC* : Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise.

➤ Le Challenge mobilité : passage à l'action le 7 juin 2018 !

Dans ce même objectif, le syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne encourage et accompagne les entreprises et établissements publics de son territoire à s'engager dans le Challenge Mobilité 2018. En covoiturage, à pied, à vélo, ou pourquoi pas à cheval, le 7 juin, les salariés sont invités à changer du « tout seul dans ma voiture ». Dans les Volcans d'Auvergne, la lutte contre le réchauffement climatique est comme ailleurs un enjeu majeur.

Le Challenge mobilité propose aux entreprises et aux établissements publics d'organiser, le temps d'une journée, un défi collectif pour changer ses habitudes en matière de déplacement domicile-travail. Le 7 juin, l'objectif est de ne pas utiliser seul sa voiture, ou d'opter pour la marche, le vélo...

Cette opération initiée par le conseil régional est un réel outil de promotion et de sensibilisation aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle destiné à toutes les entreprises, administrations ou associations. C'est l'occasion de parler de façon collective et créative de ses trajets et de tester de nouvelles façons de venir au travail.



Pour les entreprises, cet événement « clé en main » permet d'impulser, ou de valoriser et de dynamiser leurs initiatives dans le domaine des déplacements (comme par exemple les plans de mobilité).

C'est aussi un outil de mobilisation pour fédérer des salariés et le tissu économique local autour d'un événement commun, et un moyen ludique et convivial pour **promouvoir toutes les solutions plus sûres, plus économiques et plus propres pour se déplacer. Pour un jour ou tous les jours!**

Dans le Parc des Volcans d'Auvergne, la lutte contre le changement climatique est un enjeu majeur. En zone de montagne, les transports représentent plus de 60% des émissions à gaz à effet de serre. C'est pourquoi le syndicat mixte du Parc s'engage pour le Challenge Mobilité 2018 sur son territoire ainsi que pour la communauté de communes des Mond'Arvernes*. En tant que relais de l'opération, le Parc accompagne les entreprises et organismes publics de son territoire dans ce Challenge. **Les inscriptions sont ouvertes dès aujourd'hui auprès du Parc.**

Les établissements inscrits bénéficieront d'un accompagnement local, d'un kit de communication avec des affiches, des ballons, des flyers et quelques surprises. Les meilleurs seront récompensés par un prix. En 2017, l'entreprise informatique ATOS d'Aubière a gagné un vélo à assistance électrique, et le groupement de la Maison de l'Habitat des bons de transport SNCF. **Cette année, la cérémonie de remise des prix se déroulera à Lyon le lundi 2 juillet 2018.**

Contact Challenge Mobilité 2018 :

Virginie DELAGE, Parc des Volcans d'Auvergne tél. : 04 73 65 64 19 | vdelage@parcdesvolcans.fr

* Pour les autres zones de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les relais sont notamment l'association covoiturage Auvergne et l'agence Mon Univer.



Le 7 juin 2018
Challenge Mobilité régional
challengemobilite.auvergnerrhonealpes.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Contacts

Virginie DELAGE, chargée de mission Energies et Mobilités tél. : 04 73 65 64 19 | vdelage@parcdesvolcans.fr
Anne DASRIAUX, chargée de communication tél. : 04 73 65 64 38 | adasriaux@parcdesvolcans.fr

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Montlosier - 63970 Aydat | Tél. : 04 73 65 64 00 | Fax : 04 73 65 66 78

